

Laborantine/Laborantin CFC nouvelles prescriptions sur la formation à la rentrée 2023

Formation: Webinaire du 9 février 2023

BIENVENUE !

Retransmission en direct - début: 13h30, fin 15h15

1. Accueil & intervenant-e-s



Anna SCHEIDIGER
HEFP



Daniela DEFARGUES-FAHRUN
HEFP



Konrad BRUTTEL
Président de la CSdP

Merci beaucoup pour VOTRE participation!

7. Votre/vos fonction(s) dans la formation du métier de laborantin(e) CFC ?

● Formateur-trice en entreprise	95
● Responsable CIE, instructeur-tric...	23
● Expert-e aux examens	38
● Autre	23



8. De quelle(s) orientation(s) êtes-vous en charge ?

● Biologie	45
● Chimie	82
● Autre	1



Inscriptions

Au 13 janvier 2023 : 119

2. Formations; déroulement et objectifs

De mi-janvier à mi-mars 2023 ; en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin

En français:

du
18.01.

Auto-consultation : se familiariser avec les documents transversaux et spécifiques aux lieux de formation

09.02.

Webinaire : Informations relatives à l'utilité et à l'utilisation

Phase d'application

09.03.

Interaction (approfondissement); axée sur les questions introduites

3. Déroulement du webinaire du 9 février 2023

Heure	Sujet	Intervenant-e
13h30	1. Accueil, présentation des intervenant-e-s	K. Bruttel
	2. Formations : déroulement et objectifs ; 3. Déroulement du webinaire du 9 février 2023	D. Defargues-Fahrn
	4. État de situation : mesures de mise en œuvre	
	5. Démarche après le webinaire ; 6. Soumission de questions	
13h45	7. Documents de mise en œuvre	A. Scheidiger
	8. Le tableau de coordination entre les lieux de formation	
	9. Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification	
13h55	10. Contrôles de compétence, contrôle de compétence entreprise	A. Scheidiger, D. Defargues-Fahrn
14h25	11. Dossier de formation ; 12. Rapport de formation	A. Scheidiger
	<i>Brève pause</i>	
14h40	13. Principaux changements CIE ; 14. Contrôle de compétence CIE	A. Scheidiger, D. Defargues-Fahrn
env. 15h15	Fin du webinaire	

4. État de situation : mise en œuvre

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023

Approuvés et publiés :

- Dispositions d'exécution relatives à la PQ
- Contrôles de compétence CIE et entreprise
- Modèle de dossier de formation
- Liste des professions apparentées

5. Démarche après le webinar

Travailler avec les documents (phase d'application)

→ Sources:

- [scienceindustries.ch](https://www.scienceindustries.ch) (membernet)
 - [aprentas.ch](https://www.aprentas.ch)
 - [s-r-l.ch](https://www.s-r-l.ch)
- Coordination interne → consolider les questions → soumettre les questions
 - Interaction du 9 mars 2023 (approfondissement)

6. Soumission de questions

Informations d'inscription relatives à l'interaction du 9 mars 2023

L'information suivra avec le lien d'inscription le 16 février 2023

- Si possible, déterminer la participation d'une seule personne de votre organisation
 - Discuter/consolider les questions en interne
- Envoyer les questions via Forms lors de l'inscription, **dernier délai : 1^{er} mars 2023**
 - L'aperçu des questions reçues suivra avec l'invitation
 - L'invitation et le lien de participation seront envoyés le 2 mars 2023

7. Documents de mise en œuvre

- Le tableau de coordination entre les lieux de formation
- Les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification
- **Le contrôle de compétence en entreprise**
- **Le contrôle de compétence en CIE**
- Le dossier de formation
- Le rapport de formation

8. Tableau de coordination entre les lieux de formation

Coordination entre les lieux de formation Laborantine CFC / Laborantin CFC	Coordination entre les lieux de formation - structure curriculaire type																	
	1re semestre			2e semestre			3e semestre			4e semestre			5e semestre			6e semestre		
	École	CIE	Entrepr.	École	CIE	Entrepr.	École	CIE	Entrepr.	École	CIE	Entrepr.	École	CIE	Entrepr.	École	CIE	Entrepr.
État au 01 Janvier 2023 Selon le plan de formation du 30. Juin 2022																		
TOTAL des objectifs évaluateurs par niveau taxonomique des Domaines de compétences opérationnelles a, e, f, g																		
a: planification et préparation des essais et des processus de travail																		
a.1: rechercher et évaluer des informations concernant des essais et des processus de travail pour les travaux de laboratoire	B1	I	I	B2			B3			Ap		A						
a.2: planifier et structurer des essais et des processus de travail en laboratoire et déterminer les méthodes à appliquer	B1	I		B2		I	B3			Ap	Ap	A					Rés	
a.3: acheter le matériel de laboratoire et les produits nécessaires			I				B		A									
a.4: contrôler et préparer le poste de travail et les appareils de laboratoire	B	I	I						A	Ap								
b: réalisation d'essais et exécution de processus de travail en laboratoire (biologie ; chimie)																		
b.1: préparer et manipuler des produits chimiques, des réactifs, des solutions et des séries d'étalonnage	B1	I	I	B2			B3	Ap	A	Ap								
b.2: préparer et manipuler des échantillons, des matières premières biologiques et des organismes	B1	I	I	B2			B3			Ap	Ap	A	Rés				Rés	
b.3: préparer et mesurer des échantillons chimiques pour l'analyse en laboratoire	B1	I	I	B2			B3	Ap		Ap		A	Rés				Rés	
b.4: effectuer et documenter des expériences et des processus en laboratoire		I	I		Ap		B			Ap							A	
b.5: surveiller des expériences et des processus en laboratoire, les comparer avec la planification et les diriger en conséquence		I				I	B			Ap	Ap						A	Rés
c: réalisation d'essais et exécution de processus de travail en laboratoire (textile)																		
c.1: fabriquer des produits chimiques, des solutions colorantes et des pâtes d'enduction et d'impression	B1	I	I	B2		A	B3			Ap								
c.2: préparer, exécuter et surveiller les processus d'ennoblissement de produits textiles	B1	I	I	B2			B3		A	Ap	Ap		Rés				Rés	
c.3: évaluer et optimiser les formules d'ennoblissement pour des produits textiles						I	B	Ap		Ap							A	
c.4: analyser et contrôler des produits issus d'essais en laboratoire ou de la production sur les plans chimique et physique				I	I		B			Ap							A	Rés
d: réalisation d'essais et exécution de processus de travail en laboratoire (peinture et vernis)																		
d.1: fabriquer des produits de revêtement et des revêtements	B1	I	I	B2			B3	Ap	A	Ap								
d.2: ajuster des produits de revêtement et optimiser la formule selon les directives et les exigences	B1			B2		I	B3			Ap	Ap		Rés				A	Rés
d.3: exécuter et surveiller des processus en laboratoire, dans la production et dans la technique d'application		I	I				B	Ap		Ap		A						
d.4: analyser et examiner des produits de revêtement et des revêtements sous l'angle de la technique d'application				I	I		B			Ap	Ap	A						Rés
e: traitement de données																		
e.1: présenter et calculer les étapes de travail et les résultats d'essais en laboratoire et de processus de travail		I	I	B1						Ap	A	Ap					Rés	
e.2: évaluer et interpréter les données issues d'essais en laboratoire et de processus de travail				I	I		B1			B2	Ap		Ap				A	
e.3: communiquer les résultats d'essais en laboratoire et de processus de travail et sauvegarder les données				I	I					B	Ap		Ap				A	
e.4: analyser les essais en laboratoire, les processus de travail, les résultats et les retours, les évaluer et en déduire des mesures							B	I	I	Ap							A	Rés
f: adaptation et développement de méthodes, de processus et de produits																		
f.1: développer et valider des méthodes spécifiques pour les essais et les processus de travail en laboratoire									I	B			Ap				A	
f.2: élaborer de nouvelles instructions pour les essais et les processus de travail ou adapter les instructions existantes									I	B			Ap				A	
f.3: mettre en place de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour le travail en laboratoire											I						A	B
g: organisation du laboratoire																		
g.1: acheter, étiqueter et stocker du matériel de laboratoire et des produits			I						A									
g.2: assurer la propreté et la sécurité du laboratoire		I	I			A	B											
g.3: trier et éliminer les déchets de laboratoire		I	I			A	B	Ap										
g.4: assurer le bon fonctionnement des infrastructures du laboratoire						I				B	Ap						A	

9. Dispositions d'exécution PQ

Intention :

- Concrétisation des directives supérieures
- L'ordonnance sur la formation du 30 juin 2022, section 8, art. 17 à 22, est déterminante

Remarques :

- Des formations destinées aux expert-e-s aux examens pour la procédure de qualification auront lieu en temps voulu
- Merci de consulter les FAQ du 16.07.2022, chapitre 5 procédure de qualification

Procédure de qualification, pondération

Pondération de la procédure de qualification

Pondération des domaines de qualification

- a. travail pratique: 20 %;
- b. connaissances professionnelles: 20 %;
- c. culture générale: 20 %;
- d. note d'expérience: 40 %.

Pondération des notes d'expérience

- a. formation à la pratique professionnelle: 25 %;
- b. enseignement des connaissances professionnelles: 50 %;
- c. cours interentreprises: 25 %.

Le travail pratique et les connaissances professionnelles sont désormais équivalents (1:1)

- Part du travail pratique et des connaissances professionnelles : 20% de la note globale.
- Part des CIE et de l'entreprise $\frac{1}{4}$, connaissances professionnelles $\frac{1}{2}$ de la note d'expérience

⇒ Total : pratique et connaissances professionnelles représentent chacun 40% de la note globale.

10. Contrôles de compétence

Intention:

- La mise en œuvre des directives supérieures
- L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 30.06.2022, section 7, art. 14 et 22, fait foi
- Limiter les possibilités de recours quant à la note d'expérience

Base:

- Plan de formation du 30.06.2022, compétences opérationnelles, objectifs évaluateurs
- Lieu de formation entreprise et lieu de formation CIE
- Différences spécifiques par orientation dans 1 domaine de compétences opérationnelles

10. Contrôle de compétence entreprise

Utilisation obligatoire → Comparabilité de la note d'expérience et réduction de possibilité de faire objet d'un recours

Introduction au document par le dialogue

- Structure et fonctionnalités (dialogue)
- Guider pas à pas à travers le document (dialogue)
- Remplir correctement (dialogue)
- Evaluer les compétences opérationnelles et faire le lien avec les objectifs évaluateurs du plan de formation (dialogue)

Attribution des notes

Dialogue et signature

Archivage et envoi (Chef-fe expert-e, OrTra, école professionnelle, bureau des examens)

10. Contrôle de compétence entreprise

Démonstration / dialogue

Principaux changements en entreprise

- Utilisation des contrôles de compétence (dossier des prestations)
- 1 contrôle de compétence par semestre
- Le dossier de formation → Responsabilité de la personne en formation
- Le rapport de formation → Responsabilité du formateur/de la formatrice

11. Dossier de formation

Le modèle est disponible sur les sites web des associations

Il doit être rédigé par les apprenti-e-s

Il présente un outil destiné aux formateurs/trices et aux apprenti-e-s

12. Rapport de formation

Le formulaire du CSFO (neutre) www.ca.formationprof.ch

Il doit être rédigé par les formateurs/trices compétent-e-s



Pause 5 min



13. Principaux changements en CIE

Les contrôles de compétence (dossier des prestations)

1 contrôle de compétence par CIE

Dossier des prestations: Base légale

Base : Art 16 de l'ordonnance sur la formation

- 1 Les prestataires des cours interentreprises documentent les prestations de la personne en formation sous la forme d'un **contrôle de compétence** effectué après chaque cours interentreprises.
- 2 Les contrôles de compétence sont sanctionnés par des **notes**. Celles-ci sont prises en compte pour le calcul de la **note d'expérience**.

14. Contrôle de compétence CIE

Utilisation obligatoire → Comparabilité de la note d'expérience et réduction de possibilité de faire objet d'un recours

Différence par rapport au contrôle de compétence en entreprise

- Présence
- Retour d'information concernant de compétences transversales

Attribution des notes

Dialogue et signature

Archivage et envoi (Chef-fe expert-e, OrTra, école professionnelle, bureau des examens)

14. Contrôle de compétence CIE

Démonstration

Merci beaucoup !